

**Prescriptions de traitement**  
version 21/04/2016

**CRAS**  
**WOODSHOPS**

**OKOUME GARANT** Prescriptions de traitement

**10**  
ans



# OKOUME GARANT Prescriptions de traitement

## Stockage au magasin

Les panneaux doivent être entreposés à plat et à l'horizontale dans un lieu sec et bien ventilé, en piles de max. 60 cm de haut, et soutenus par suffisamment de cales pour éviter leur fléchissement.

## Stockage sur chantier

Toujours entreposer les panneaux au sec. Si aucun stockage adéquat au sec n'est disponible sur le chantier, couvrir les panneaux d'une quantité suffisante de bâches. Efforcez-vous de limiter à un minimum la durée de ce mode de stockage. En plus, il est toujours recommandé de prétraiter les champs des panneaux, avant de les livrer sur chantier.

## Prescriptions pour le traitement de surface

La surface des panneaux d'Okoume Garant doit être finie à l'aide d'un système de peinture couvrant, et retenant l'humidité. L'épaisseur minimale de la couche de peinture sèche doit être de 60 microns. Pour que la couche de peinture conserve une épaisseur suffisante sur les arêtes des bords, il est recommandé de poncer les traits de scie vifs ou de les raboter légèrement.

Lors de l'utilisation en tant que bardage ou autres utilisations pour lesquelles une seule face reste visible, il faut veiller à garantir une bonne ventilation de la contre-face. Afin d'éviter les décolorations ou les taches de rouille, les panneaux doivent être fixés avec des matériaux inoxydables ou traités contre la corrosion.

Un panneau déjà rainuré par le fabricant est toujours préférable comme ceci à une construction adaptée.

Cras ne prend pas de responsabilité en cas de rainurage par le client.

## Prescriptions de traitement pour les bords

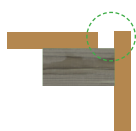
Du fait qu'une infiltration d'eau par les bords du panneau aura un effet néfaste sur la durée de vie de l'Okoume Garant, les bords du contour doivent être traités au « randsealer », de manière à former une surface entièrement étanche et lisse. Ceci s'applique également aux bords résultant du fraisage d'ouvertures. Il ne peut subsister absolument aucun interstice. L'épaisseur de la couche de randsealer doit être d'au moins 120 microns. Veillez également à ce qu'aucune infiltration d'eau ne puisse avoir lieu par les trous de forage et de vissage, et qu'un entretien suffisant des bords finis soit réalisé annuellement. Les bords des panneaux Okoume Garant doivent toujours rester aisément accessibles pour la brosse de peinture.

## Prescriptions d'entretien

Les faces comme les bords des panneaux Okoume Garant doivent être entretenus régulièrement. Il est recommandé de faire exécuter cet entretien par un peintre professionnel. Suivez pour cela les prescriptions de traitement de votre fournisseur de peinture. Il est également recommandé de vérifier périodiquement l'Okoume Garant placé quant aux dégradations et usure excessive de la couche de peinture.

## IMPORTANT

- Conserver et traiter au sec
- TOUJOURS recouvrir les fissures ; si nécessaire, étanchéifier à l'enduit, sinon la garantie sera échue.



Pas d'onglet avec bords biseautés. Seuls les bords droits peuvent donner lieu à un « traitement ».



Pas de profilé en H. Les profilés en « S » sont autorisés.



Ne pas tailler en biseau mais arrondir.



Pas de joints bout-à-bout mais joints ouverts. Bien finir les jointures, à l'aide d'un sealer des bords.